



**Programme des  
Nations Unies  
pour l'environnement**

**EP**



UNEP(DEPI)/MED WG.297/2  
4 juillet 2006  
FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS



**PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

Réunion extraordinaire des Points focaux du PAM

Catane (Italie), 7-11 novembre 2006

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ**



## INTRODUCTION

La Quatorzième réunion ordinaire des Parties contractantes (Portoroz, Slovénie, novembre 2005) a demandé au Secrétariat de convoquer une réunion extraordinaire des Points focaux du PAM chargée d'examiner les conclusions et recommandations du rapport sur l'Évaluation externe du PAM et de formuler des recommandations à l'intention de la réunion des Parties contractantes en 2007.

Les annotations qui suivent à l'ordre du jour proposé pour la réunion extraordinaire ont été rédigées par le Secrétariat pour aider les participants dans leurs délibérations.

### **Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion**

La réunion sera ouverte le mardi 7 novembre 2006 à 9h30, à l'hôtel "Romano Palace", Catane (Sicile), par le Coordonnateur du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM). Tous les Points focaux du PAM ont été invités à y participer ou à désigner des représentants. Les organisations internationales et organisations non gouvernementales qualifiées ont également été invitées à y prendre part en qualité d'observateurs.

### **Point 2 de l'ordre du jour: Règlement intérieur**

Le règlement intérieur des réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la mer Méditerranée et à ses Protocoles s'appliquera *mutatis mutandis* à la réunion (UNEP/IG.43/6, annexe XI).

### **Point 3 de l'ordre du jour: Élection du Bureau**

Conformément à l'article 20 du règlement intérieur, la réunion élira un Président, quatre Vice-Présidents et un Rapporteur parmi les représentants des Parties contractantes.

### **Point 4 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

Un ordre du jour provisoire établi par le Secrétariat sous la cote UNEP(DEPI)/MED WG.297/1 et annoté dans le présent document sera proposé pour adoption par la réunion.

Les questions susceptibles d'être examinées au titre du point 11 "Questions diverses" devraient être proposées lors du débat sur le présent point.

Si nécessaire, et sous réserve de l'accord de la réunion, des groupes de discussion spéciaux ou sous-comités de rédaction pourront être constitués en concertation avec le Secrétariat.

La réunion examinera et adoptera l'emploi du temps proposé à l'**annexe I** du présent document.

Un service d'interprétation simultanée anglais-français sera assuré à toutes les séances.

### **Point 5 de l'ordre du jour: Débat général concernant les principes directeurs de l'orientation future du PAM**

Le Secrétariat recommande que, au titre de ce point de l'ordre du jour, un débat général ait lieu dans le but de tirer des conclusions sur les principes directeurs de l'orientation future du PAM qui pourraient alors former la base d'un exercice ultérieur de

rédaction d'une Déclaration politique pour examen par la prochaine réunion des Parties contractantes en 2007.

Comme base de discussion et pour impulser le dialogue politique sur les questions à traiter, le Secrétariat présentera les principes directeurs de l'orientation future du PAM proposés par les Points focaux du PAM à son invitation.

En outre, en relation avec ce point de l'ordre du jour, le Coordonnateur du PAM a établi une "Note d'orientation générale" figurant dans le document d'information UNEP(DEPI)/MED WG.297/Inf.3.

**Point 6 de l'ordre du jour:      Mémoire soumis par le Secrétariat avec des propositions pour la mise en œuvre des recommandations de l'Évaluation externe du Plan d'action pour la Méditerranée**

Le Secrétariat recommande que, au titre de ce point de l'ordre du jour, la réunion examine les recommandations faites dans le rapport sur l'Évaluation externe du PAM ainsi que les observations et propositions du Secrétariat correspondant à ces mêmes recommandations. Pour faciliter le débat, les recommandations ont été groupées sous différentes rubriques, ainsi qu'elles figurent dans le document UNEP(DEPI)/MED WG.297/3.

La réunion est invitée à se prononcer sur les recommandations qui devraient être retenues et soumises à la réunion des Parties contractantes de 2007 pour approbation.

**Point 7 de l'ordre du jour:      Projet de "Vision et Déclaration stratégique" du PAM**

Le Secrétariat recommande que, au titre de ce point de l'ordre du jour, la réunion examine le projet de "Vision et Déclaration stratégique" du PAM figurant dans le document UNEP(DEPI)/MED WG. 297/4.

La réunion est invitée à proposer des amendements à ce document qui sera soumis à la réunion des Parties contractantes de 2007 pour approbation.

**Point 8 de l'ordre du jour:      Projets de mandats des Points focaux du PAM et des CAR**

Le Secrétariat recommande que, au titre de ce point de l'ordre du jour, la réunion examine et remanie les textes proposés pour les projets de mandats des Points focaux du PAM et des CAR, tels qu'ils figurent dans le document UNEP(DEPI)/MED WG.297/5.

Les projets de mandats, tels qu'ils auront été convenus par la réunion des Points focaux du PAM, seront soumis à la réunion des Parties contractantes de 2007 pour approbation.

**Point 9 de l'ordre du jour:      Projets d'amendements au mandat de la CMDD**

Le Secrétariat recommande que, au titre de ce point de l'ordre du jour, la réunion examine et remanie le texte proposé pour le projet d'amendements au mandat de la Commission méditerranéenne du développement durable, tel qu'il figure dans le document UNEP(DEPI)/MED WG. 297/6.

Le mandat remanié de la CMDD, tel qu'il aura été convenu par la réunion des Points focaux du PAM, sera soumis à la réunion des Parties contractantes de 2007 pour approbation.

**Point 10 de l'ordre du jour: Relevé des principales questions à inscrire à l'ordre du jour de la Quinzième réunion des Parties contractantes**

Le Secrétariat recommande que, conformément à la proposition de la réunion du Bureau des Parties contractantes tenue en avril 2006 en Slovénie, la réunion relève les principales questions qui devraient être inscrites à l'ordre du jour de la Quinzième réunion des Parties contractantes en 2007.

Le Secrétariat soumettra des questions à l'examen de la réunion, les Points focaux du PAM étant de leur côté invités à avancer leurs propres propositions.

**Point 11 de l'ordre du jour : Questions diverses**

Le Secrétariat recommande que, au titre de ce point de l'ordre du jour, la réunion examine toutes autres questions soulevées lors de l'adoption de l'ordre du jour (voir point 4 ci-dessus).

**Point 12 de l'ordre du jour: Adoption du rapport de la réunion**

Un projet de rapport de la réunion sera soumis aux participants pour adoption.

**Point 13 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion**

Il est prévu que la réunion clôturera ses travaux le samedi 11 novembre 2006 à 13 heures.



**ANNEXE I****PROJET D'EMPLOI DU TEMPS**

<b>DATE</b>	<b>PLÉNIÈRE</b>
<b>MARDI 7 NOVEMBRE 2006</b>	
9h-9h30	<b>Accueil et inscription des participants</b>
9h30 – 10h30.	Point 1 de l'OdJ : Ouverture Point 2: Règlement intérieur Point 3: Élection du Bureau Point 4: Adoption de l'ordre du jour
10h30 – 11h.	<b>Pause café</b>
11h – 13h	Point 5 de l'OdJ : Débat général concernant les principes directeurs de l'orientation future du PAM
13h – 14h30.	<b>Pause déjeuner</b>
14h30 – 16h.	Point 5 (suite): Débat général
16h – 16h30	<b>Pause café</b>
16h30 – 18h.	Point 5 (suite): Débat général
<b>MERCREDI 8 NOVEMBRE 2006</b>	
9h – 11h	Point 6 de l'OdJ : Mémoire soumis par le Secrétariat avec des propositions pour la mise en œuvre des recommandations de l'Évaluation externe du Plan d'action pour la Méditerranée
11h – 11h30	<b>Pause café</b>
11h30 – 13h	Point 6 (suite)
13h – 14h30	<b>Pause déjeuner</b>
14h30 – 16h	Point 6 (suite)
16h – 16h30.	<b>Pause café</b>
16h30 – 18h	Point 6 (suite)

#### **JEUDI 9 NOVEMBRE 2006**

9h – 11h.	Point 7 de l'OdJ : Projet de "Vision et Déclaration stratégique" du PAM
11h – 11h30.	<b>Pause café</b>
11h30 – 13h	Point 7 de l'OdJ (suite)
13h – 14h30	<b>Pause déjeuner</b>
14h30 – 16h.	Point 8 de l'OdJ : Projets de mandats des Points focaux du PAM et des CAR
16.00 – 16.30	<b>Pause café</b>
16h30 – 18h	Point 8 de l'OdJ (suite)

#### **VENDREDI 10 NOVEMBRE 2006**

9h – 11h	Point 9 de l'OdJ Projet d'amendements au mandat de la CMDD
11h – 11h30	<b>Pause café</b>
11h30 – 13h.	Point 9 de l'OdJ (suite)
13h – 14h30	<b>Pause déjeuner</b>
14h30 – 16h	Point 10 de l'OdJ : Relevé des principales questions à inscrire à l'ordre du jour de la Quinzième réunion des Parties contractantes
16h – 16h30	<b>Pause café</b>
16h30 – 17h	Point 11 de l'OdJ : Questions diverses

#### **SAMEDI 11 NOVEMBRE 2006**

9h – 11h.	Point 12 de l'OdJ : Adoption du rapport de la réunion
11h-11h30	<b>Pause café</b>
11h30-13h	Point 12 de l'OdJ (suite)
13h	Point 13 de l'OdJ : Clôture de la réunion